

Communiqué de presse

Paris, le 8 août 2019

La Banque Palatine procède à une augmentation de capital

Pour accompagner son développement commercial et en lien avec le relèvement des exigences réglementaires, la Banque Palatine va procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles à hauteur de 150 millions d'euros, dans la suite de l'autorisation des autorités de tutelle. Les actions seront entièrement souscrites par BPCE SA qui détient 99,99% de son capital.

Cette augmentation de capital donnera lieu à l'émission de 7,5 millions d'actions d'un nominal de 20 euros chacune et prendra effet le 20 septembre 2019.

A propos de la Banque Palatine

La Banque Palatine, banque des entreprises et banque privée (Groupe BPCE), est aux côtés des entrepreneurs aussi bien sur le plan professionnel que personnel depuis plus de 230 ans. Elle déploie son expertise auprès des moyennes entreprises et des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire). Son réseau de 46 agences en France en synergie avec les métiers d'expertise (ingénierie patrimoniale, juridique et fiscale, conseil en investissement, approche globale du patrimoine du dirigeant, corporate finance, immobilier, international, salle des marchés...) accompagne aujourd'hui 12800 entreprises et 64000 clients particuliers. <https://www.palatine.fr> & @BanquePalatine

Contact presse Banque Palatine

Maria Krellenstein: 33 (0)1 55 27 96 14
maria.krellenstein@palatine.fr